

La P E C H E en M O R V A N
* * * * *

Aucun pays n'offre peut-être autant de cours d'eau que le Morvan. Ne dit-on pas que le Morvan est le château d'eau de la France !

Des innombrables sources qui, à toutes altitudes, sourdent des montagnes morvandelles, naît une multitude de ruisseaux qui, réunis au fond des vallées, se changent rapidement en torrents impétueux et bientôt en rivières. Toutes ces eaux coulent en deux directions opposées et sont recueillies au nord par la Seine où elles sont versées par l'Yonne et au sud par la Loire au moyen des rivières d'Aron et d'Arroux.

La truite, espèce dominante, est présente partout et la gestion des cours d'eau du Morvan est assurée avec un maximum de soins, et de réussite, par les associations responsables. Le repeuplement en sujets sauvages issus naturellement de "ruisseaux pépinières" permet d'obtenir de remarquables résultats ; cette méthode couramment utilisée par bon nombre d'associations apparaît de loin la meilleure et la plus efficace et a largement contribué au maintien des populations sauvages. La dimension réglementaire de la truite est actuellement de 23 cm ; seul le département de la Nièvre bénéficie, mais uniquement pour les cours d'eau du Morvan, de la taille à 20 cm.

Où pêcher et dans quelles conditions ? Comment pêcher ? Il n'existe aucun secret ou "truc" particulier pour prendre des truites en Morvan. Attachez-vous à utiliser au maximum les esches naturelles classiques -ver de terre, traîne-bûches, vairon, sauterelle- ce sont encore les meilleures. La pêche à la mouche, pratiquée en période favorable et plus particulièrement en mai et juin pour la mouche sèche, vous réservera d'agréables surprises et, dans un bon jour, vous aurez toutes chances de réaliser "un beau panier".

Quant aux plans d'eau, ils sont également nombreux. Outre les grands lacs créés par les barrages - les Settons, Saint-Agnan, Pannecière, le Crescent, Chaumeçon, Malassis- il existe une quantité d'étangs privés dont un certain nombre sont ouverts au public. Principales espèces : brochet, perche, sandre, tanche, carpe, gardon blanc, rotengle, ablette.

Alors à vous de choisir : pêche sportive ou pêche tranquille.

A- Les RIVIERES MORVANDELLES versant SEINE

L'YONNE est la plus considérable des rivières qui sourdent des montagnes morvandelles, à 726 m d'altitude, au nord-ouest de Glux-en-Glenne (Mont Preneley). Elle est immédiatement grossie par de nombreux ruisseaux : de Préperni, de la Proie, de la Motte, de Fâchin. L'Yonne n'effectue qu'un bref séjour dans le Morvan et après avoir serpenté au pied de Château-Chinon, la capitale, elle reçoit encore de beaux ruisseaux aux eaux limpides tel le Touron. Après Corancy, l'Yonne est arrêtée par le gigantesque barrage de Pannecière-Chaumard et y retrouve son affluent la Houssière formée des ruisseaux du Griveau, de la Rainache, du Vernay, de la Montagne, du Martelet. A sa sortie du barrage, l'Yonne reprend son cours vers l'Ouest en direction de Montreuilon où elle reçoit le ruisseau de la Baye, lui-même grossi du ruisseau du Bruit ; ensuite elle bifurque progressivement vers le nord pour aller côtoyer le canal du Nivernais et recueillir au passage les eaux de nouveaux ruisseaux d'origine morvandelle comme l'Anguisson et l'Auxois.

Affluents et sous-affluents de l'Yonne : la Houssière (+ le Griveau, affluent de la Houssière), le Touron, le ruisseau des Las, le Vernay affluent de la Montagne, la Montagne affluent de la Houssière, la Rainache affluent du Griveau, les Gaulots affluent de la Rainache, le Griveau affluent de la Houssière, l'Anguisson, le ruisseau de l'Auxois.

La CURE, le plus important affluent de l'Yonne et seconde rivière du Morvan, prend sa source en forêt d'Anost à 723 m d'altitude ; après avoir traversé en de multiples méandres le territoire de Gien-sur-Cure, elle verse ses eaux dans le vaste réservoir des Settons ; elle en sort à une altitude de 560 m, contourne les collines de Montélesme et de Montsauche et, peu après Nataloup, reçoit le ruisseau du Caillot qui, grossi du Bridier, forme le célèbre Saut de Gouloux. Continuant sa route à travers la forêt de Breuil-Chenu, elle recueille les eaux du Vignan, descend vers Dun-les-Places 410 m, sert quelque temps de limite aux départements de la Nièvre et de l'Yonne, borde la forêt au Duc où la rejoint le ruisseau de Saint-Marc et quelques kilomètres plus bas se déverse dans le réservoir du Crescent où elle retrouve un de ses affluents, le Chalaux.

A sa sortie du Crescent et après avoir baigné le rocher du château de Chastellux, elle rentre dans la Nièvre à Saint-André-en-Morvan et quitte définitivement ce département au-dessous de son confluent avec la Brinjame. Quelque peu calmée par le barrage de Malassis, elle sort du terrain granitique à la hauteur de Pierre-Perthuis à quelques kilomètres en amont du village de Saint-Père 148 m et de la colline de Vézelay.

La longueur totale de la Cure étant de 166 km depuis sa source jusqu'à

son confluent avec l'Yonne à Cravant 115 m, elle coule en Morvan sur une longueur d'environ 85 km, soit près de 4/5 de son cours et elle y descend 575 m de pente, soit plus des 9/10. Le cours de la Cure en Morvan est donc extrêmement rapide et tourmenté ; ici peu de pêche tranquille et le pêcheur doit afficher non seulement une excellente condition physique mais également faire preuve d'une grande habileté et de beaucoup d'adresse. L'espèce dominante est évidemment la truite et seuls quelques blancs et carnassiers se rencontrent sur le cours inférieur. Rivière capricieuse, mais combien agréable, la Cure offre, à qui sait la prendre, de réelles possibilités : les truites y sont encore nombreuses et leurs qualités... exceptionnelles.

Principaux affluents et sous-affluents de la Cure

Le Cousin, affluent de la Cure et 3^e rivière du Morvan, prend sa source dans la Nièvre, au-dessus de l'Etang des Hâtes, à 640 m d'altitude ; après un bref séjour en Côte-d'Or et la traversée de nombreux étangs, il retrouve le département de la Nièvre et, grossi du ru de Chaillou, verse ses eaux dans le lac de Saint-Agnan. Il pénètre dans le département de l'Yonne au sud de Quarré-les-Tombes et prend alors le nom de Trinquelin ; il poursuit son cours vers le nord et reçoit successivement le Creusant et la Romanée elle-même grossie du Vernidard et du Tournesac. Ce n'est qu'à sa jonction avec la Romanée qu'il reprend le nom de Cousin. Enfin, après un pittoresque séjour à Avallon, il sort du Morvan à Pontaubert pour aller rejoindre la Cure à Blannay 140 m.

Sur ce parcours long de 65 km, tout n'est que diversité : régions d'étangs, plateaux humides et marécageux, vallées verdoyantes, gorges escarpées ; diversité également dans les espèces et il n'est pas rare d'y rencontrer, principalement dans le cours supérieur, quelques brochets, perches et poissons blancs échappés des nombreux étangs qui peuplent la région. Mais le Cousin est, avant tout, la rivière à truites par excellence, et les belles farios n'y sont pas rares. Ne dit-on pas dans la région de Quarré-les-Tombes que les truites les plus grosses et les meilleures... sont celles du Trinquelin !

Affluents du Cousin : la Romanée prend sa source en Côte-d'Or à la limite du département de la Nièvre, près du hameau de Granvaut (Saint-Didier), quitte la Côte-d'Or au sud de Rouvray, traverse l'étang de Bussièrès et se jette dans le Cousin à proximité de Villiers-Nonains. La Romanée reçoit deux affluents : rive droite le Tournesac qui arrose les communes de la Roche-en-Brenil et de Bierre-en-Morvan ; rive gauche le Vernidard qui traverse les territoires de Saint-Germain-de-Modéon et de Saint-Andeux. Ces deux affluents purement côte-d'oriens se jettent dans la Romanée à proximité de Rouvray.

Le Chaloux, affluent rive gauche de la Cure, est entièrement situé dans le département de la Nièvre ; il prend sa source au Mont-Moré à 702 m d'altitude sur la commune de Planchez et serpente ensuite, dans une vallée largement ouverte, sur les territoires d'Ouroux et de Montsauche. A hauteur de Brassy, son cours est interrompu par le lac de Chaumeçon dont le barrage spectaculaire retient 20 millions de mètres cubes d'eau. A sa sortie de Chaumeçon,

le Chalaux laisse libre cours à son impétuosité au travers des rochers dans une vallée boisée et étroite fort fréquentée par les amateurs de canoë-kayak. Mais après 6 km de course folle, il est à nouveau emprisonné dans les 14 millions de mètres cubes du réservoir du Crescent où il y rejoint la Cure à l'altitude de 273 m après avoir parcouru une distance de 34 km. A la sortie du réservoir du Crescent, le Chalaux n'existe plus, et c'est la Cure qui drainera ses eaux vers l'Yonne. Espèce dominante, la truite, mais poissons blancs et carnassiers nombreux en amont de Chaumeçon.

Le Caillot prend sa source au domaine de la Chaux (commune d'Alligny-en-Morvan), traverse l'étang Caillot et, après s'être rendu célèbre au Saut de Gouloux, se jette dans la Cure au pont Dupin, sur la route de Montsauche. Le Bridier prend sa source à la Fragneau (commune de Moux) et se jette dans le Caillot peu avant Gouloux.

Le Vignan prend sa source à Saint-Brisson et après avoir serpenté le long de la route départementale n° 6 de Varzy à Saulieu se jette dans la Cure en amont du pont du Montal. Le ruisseau de Saint-Marc prend sa source au-dessus de Dun-les-Places à proximité du Vieux-Dun et se jette dans la Cure en Forêt au Duc. La Brinjame prend sa source à proximité de Lornes et se jette dans la Cure aux Boulois (Domecy-sur-Cure).

Le SEREIN prend sa source à 449 m d'altitude au pied du Mont-Chevrot en Auxois et longe sur environ 30 km la frontière orientale du Morvan. Il reçoit du Morvan deux de ses principaux affluents descendus du pays plat de Saulieu : la Baigne grossie du Brazon et l'Argentalet. Il quitte ensuite la Côte-d'Or et, après 155 km de cours, il mêle ses eaux à celle de l'Yonne peu avant Joigny (Bassou).

B- Les RIVIERES MORVANDELLES versant LOIRE

Les cours d'eau qui portent à la Loire les eaux du Morvan sont l'Aron et l'Arroux.

Né à 440 m d'altitude dans les étangs situés à l'est d'Arnay-le-Duc, l'ARROUX, après quelques kilomètres en Côte-d'Or, pénètre en Saône-et-Loire et longe la bordure sud-est du Morvan. C'est entre Autun et Etang-sur-Arroux que l'Arroux recueille la plus grande partie des eaux du sud-Morvan ; l'affluent le plus important, le Termin, prend sa source en Côte-d'Or, dans la région de Montbroin, gagne rapidement le département de la Nièvre et descend presque directement au sud-sud-est jusqu'à l'Arroux, devant Autun, après avoir arrosé Alligny, Chissey, Lucenay-l'Evêque et Tavernay. Vient en-

suite la Selle, réunion de plusieurs ruisseaux originaires des régions d'Anost et Cussy et dont les principaux sont la Corcellière, le Corterin et le Vernay ; la Selle reçoit ensuite la Canche aux gorges pittoresques et magnifiques cascades et termine sa course dans l'Arroux en aval d'Autun. Autres affluents morvandiaux de l'Arroux : le Méchet grossi du Marconnet, des ruisseaux de Vermenot et des Vernottes, la Braconne, ainsi qu'un nombre considérable de rus de moindre importance. L'Arroux quitte ensuite les limites du Morvan pour finalement aller rejoindre la Loire à Digoin après 120 km de cours.

Extérieur au Morvan, l'ARON, qui prend son cours à proximité de Crux-la-Ville dans le Nivernais, reçoit de nombreux affluents d'origine morvandelle : le Veynon né sur le versant nord de Château-Chinon à 451 m d'altitude, le Guignon grossi du Garat, tous deux originaires de la forêt de la Gravelle 680 m sur le territoire de la commune de Saint-Léger-de-Fougeret, la Dragne qui prend sa source à 615 m sur le flanc sud du Mont-Preneley à proximité des sources de l'Yonne. Le plus long et le plus important des affluents de l'Aron est l'Alène qui reçoit les eaux de nombreux ruisseaux du sud Morvan et principalement de la rivière de la Roche qui descend du Mont-Beuvray. L'Alène poursuit son cours hors Morvan vers Cercy-la-Tour où elle rejoint l'Aron laquelle, quelques kilomètres plus bas, se jette dans la Loire à Decize.

Affluents et sous-affluents de l'Arroux : la Solonge, la Drée, le Ternin. Affluents du Ternin : ruisseau de la Mine, ruisseau de Champcreux, ruisseaux de Bazolles (la Verne et le Tulon), ruisseau de la Gagère, ruisseau de Blanot, ruisseau de Visigneux, ruisseau de Vausseray, ruisseau de Savilly, ru de Reuil-Château. L'Acaron et son affluent le ruisseau de la Papeterie, la Corcellière, le Corterin, le Vernay, le Méchet. Affluents du Méchet : le ruisseau des Vernottes, ruisseau de Vermenot. Le Marconnet, la Braconne, la rivière de Chazeu (ou ruisseau de Bussy), le Mesvrin, la Planche.

Affluents et sous-affluents de l'Aron : l'Alène et son affluent la Roche, la Dragne, le Guignon et son affluent le Garat, le Veynon.

C- ETANGS et LACS

1- COTE-d'OR

- étang communal de la Come à Ménessaire
- étang du Tournesac à la Roche-en-Brenil
- plan d'eau d'Arnay-le-Duc et barrage de la Roche
- étang de l'Argentalet : étang d'une superficie de 3 ha situé en forêt domaniale de Saulieu et aménagé par le Parc et l'Office National des Forêts ; espèces dominantes : truites et gardons

2- NIEVRE

- étang communal du Martelet à Planchez

- lac des Settons : doyen des plans d'eau artificiels du Morvan, situé sur la Cure et inauguré le 13 mai 1858, couvre une superficie de 359 ha sur les communes de Moux et Montsauche ; cet ouvrage a été créé pour régulariser le débit de la Cure, faciliter le transport des bois et assurer la navigabilité sur l'Yonne ; facilement abordable, ce plan d'eau, bien pourvu, offre au pêcheur de larges possibilités et les "grosses pièces" n'y sont pas rares.

- lac de Saint-Agnan : dernier né des lacs artificiels du Morvan, mis en eau en 1968, couvre une superficie de 142 ha ; alimenté par le Cousin, affluent de la Cure, il s'étend sur la commune de Saint-Agnan et sert essentiellement à l'alimentation en eau potable des communes du nord-Morvan et de la Terre-Plaine. Magnifique plan d'eau, aux nombreuses espèces, particulièrement apprécié des amateurs de brochets, perches et sandres.

- réservoir de Pannecièrre-Chaumard : établi sur la haute-Yonne, terminé en 1949, s'étend sur les communes de Chaumard, Corancy, Montigny et Ouroux ; dans ce plan d'eau de 520 ha, l'Yonne y retrouve son affluent la Houssière ainsi qu'un certain nombre de ruisseaux de moindre importance. A 1,350 km en aval du réservoir, a été construit un ouvrage de compensation d'une superficie de 30 ha. Dans son ensemble, le barrage répond à un quadruple objectif : régularisation du cours de l'Yonne, renforcement du débit d'étiage de la Seine, alimentation du canal du Nivernais, production de force hydroélectrique. Ne pourrait-on pas ajouter une cinquième fonction qui, sans avoir le caractère "officiel" des précédentes, revêt malgré tout une certaine importance : la pêche, et en ce domaine, Pannecièrre-Chaumard s'est forgé une solide réputation.

- lac de Chaumeçon : à proximité de Lormes, le barrage a été réalisé en 1933-35 pour l'alimentation en eau de Paris et la production d'hydroélectricité ; construit sur le Chalaux, affluent de la Cure, il retient un plan d'eau de 135 ha sur les communes de Brassay et Saint-Martin-du-Puy ; une place importante est réservée aux activités halieutiques et en ce domaine, Chaumeçon dispose d'appréciables ressources.

- étang du Goulot

- étang d'Ouroux-en-Morvan

- étang du Seu et étang de la Queudre à Saint-Honoré-les-Bains

3- SAONE-et-LOIRE

- plan d'eau du Vallon à Autun

- étang de Poisson : étang privé situé sur la commune de Saint-Léger-sous-Beuvray ; superbe plan d'eau de 30 ha aménagé pour l'accueil des pêcheurs ; principales espèces : brochets, carpes, tanches, gardons

4- YONNE

- lac du Crescent : plan d'eau artificiel de 165 ha créé en 1930-1933, formé de deux branches épousant l'une la vallée de la Cure, l'autre la vallée du Chalaux ; pour sa majeure partie il intéresse le département de la Nièvre, mais son ouvrage de retenue est situé dans l'Yonne ; il s'étend sur les communes de Marigny-l'Eglise, Chastellux et Saint-Germain-des-Champs ; régulateur du cours de l'Yonne, il possède également une usine hydroélectrique et sert en outre à l'alimentation en eau potable de l'Avallonnais ; sandres.

- réservoir de Malassis : situé sur la commune de Domecy, il couvre une superficie de 15 ha, sert à régulariser le débit de la Cure et à la production d'hydroélectricité.

- étang de Marrault-du-Haut : magnifique plan d'eau de 11 ha, richement peuplé, situé au hameau de Marrault, commune de Magny

- étang de Bussièrès

